



PÔLE ACADÉMIQUE **LIÈGE-LUXEMBOURG**

COPIER-COLLER-TRICHER... JOURNÉE RÉFLEXIVE ET
PARTICIPATIVE AUTOUR DU PLAGIAT



Copier-coller-tricher... Journée réflexive et participative autour du plagiat

CAS PÉDAGOGIQUES ET PRINCIPES DE RÉDACTION DES QUESTIONS

EXEMPLE 1

- Olivier, un de vos étudiants qui a toujours bien réussi ses études, devait réaliser un travail pour les travaux pratiques de gestion des institutions hospitalières (cours crédité de 2 ECTS). Il a pris le temps de consulter différentes sources notamment via la bibliothèque de votre institution mais également au travers d'Internet et en demandant à ses parents. Il a également consulté la presse quotidienne. Dans la partie sur les constructions immobilières où il parle des espaces nécessaires pour les différentes fonctions d'un hôpital moderne, il fait référence à plusieurs plans qu'il a découverts dans un livre écrit par un ami de son père pharmacien.
- **Question** : Si pour un de ces plans qu'il reproduit dans son texte il indique que c'est un ami de son père qui l'a dessiné, pensez-vous qu'on puisse lui reprocher d'avoir fait du plagiat dans cette partie du texte ? OUI/NON

EXEMPLE 2

- Dans son TFE, Pierre a recopié textuellement plusieurs paragraphes d'un mémoire d'un autre étudiant.
- **Question** : Y a-t-il plagiat ? (OUI/NON)

EXEMPLE 3

- Dans son TFE, Pierre a recopié textuellement plusieurs paragraphes d'un mémoire d'un autre étudiant sans préciser que ce n'est pas lui l'auteur de ces paragraphes.
- **Question** : Peut-on dire (choisir une seule réponse) :
 - Que son mémoire est trop long
 - Qu'il aurait dû insérer des illustrations
 - Que ses parents pourront assister à la défense orale
 - Qu'il a fait du plagiat

EXEMPLE 4

- Dans les notes de cours qu'il distribue à ses étudiants, un de vos collègues n'a pas indiqué qu'il ne s'était pas inspiré de documents que la bibliothèque ne possède pas.
- **Question** : Peut-on considérer qu'il y a plagiat ?
 - Oui
 - Oui si il s'est inspiré d'autres documents sans les citer
 - Non puisque personne ne l'a remarqué
 - Non

EXEMPLE 5

- Si Jean écrit dans son travail : « Pour paraphraser les Monty Python, on peut dire que *L'ennemi est bête : il croit que c'est nous l'ennemi alors que c'est lui !* »
- **Question** : peut-on dire que :
 - Il n'y a pas plagiat car les Monthy Pyton n'ont jamais dit cela
 - Il y a plagiat car c'est Pierre Desproges qui est l'auteur de cette phrase

EXEMPLE 6

- Lorsque lors d'un examen un étudiant reproduit mot pour mot dans sa réponse ce qui est écrit dans mon syllabus et dans l'ouvrage de référence sur lequel je me suis basé sans indiquer que cela provient du syllabus dont je suis l'auteur.
- Question :
 - Il y a plagiat si l'étudiant ne me cite pas
 - Il y a plagiat si c'est exactement les mêmes mots
 - Il n'y a pas plagiat car ce texte a été repris de l'auteur de l'ouvrage de référence
 - Il y a plagiat car ce texte a été repris de l'auteur de l'ouvrage de référence sans le citer

EXEMPLE 7

- Vous voulez faire référence à un ACA dans votre travail mais vous n'en connaissez plus l'auteur. Pour éviter d'être accusé de plagiat, pouvez-vous simplement citer l'ISBD du document ?
- Réponse :
 - Oui
 - Non, vous devez au moins citer l'ORCID de l'auteur
 - En aucun cas

EXEMPLE 8

- Lorsque j'écris : « *les activités humaines sont pour une grande part responsables du réchauffement climatique actuel* », dois-je retrouver le nom de l'auteur qui a exprimé cela le premier ?
- **Réponse**
 - Oui
 - Sans doute
 - Non car il s'agit d'une information à ce point largement connue de tous qu'elle fait partie de la culture générale. Dès lors il n'est plus nécessaire de chercher à citer l'auteur original

EXEMPLE 9

- Pour votre rapport de stage, vous avez demandé à votre mère de traduire en français et de commenter un document en anglais que vous avez trouvé sur Internet et pour lequel aucun auteur n'était mentionné. Si vous copiez-collez ce qu'elle a écrit.
- **Question**
 - Il s'agit de plagiat car c'est votre mère qui a écrit le texte en français et vous ne la citez pas
 - Il ne s'agit pas de plagiat car l'auteur original du texte n'est pas connu
 - Il ne s'agit pas de plagiat car c'est une traduction que vous avez insérée dans votre texte et pas le texte original

EXEMPLE 10

- Dans sa liste de références bibliographiques, Juliette indique un ouvrage qu'elle cite dans son travail mais omet d'en préciser le titre.
- **Question** : doit-elle être pénalisée ?
 - Oui car il est obligatoire de citer ses sources de manière complète
 - Non car pour toutes les autres références elle indique correctement l'ensemble des éléments nécessaires pour permettre de les identifier dont notamment le nom de l'auteur, l'année de publication et la source du document. Il s'agit donc probablement soit d'un oubli pardonnable ou alors le titre en question n'a pas pu être retrouvé dans les différents outils qu'elle a utilisés malgré tous ses efforts.

QUELQUES CONSEILS POUR L'ÉCRITURE DES SITUATIONS

- Concision
 - Éviter les descriptions inutilement longues et complexes des situations.
- Limpidité
 - Éviter les formulations complexes et alambiquées. **Ce n'est pas la rédaction du cas qui doit poser problème, c'est le cas lui-même**
 - Éviter les mots, acronymes qui peuvent être inconnus de certains lecteurs
 - Éviter les doubles (triples) négations
- Complétude
 - Toute l'information nécessaire pour répondre doit être disponible
- Unicité
 - Une question ne peut porter sur plusieurs éléments simultanément
- Adéquation
 - Éviter de présenter un cas portant sur une problématique proche mais différente du plagiat

QUELQUES CONSEILS POUR L'ÉCRITURE DES RÉPONSES

- Concision, Limpidité
- Équilibre
 - Si possible longueur, style... similaires entre les propositions
- Homogénéité
 - Éviter d'avoir des différences d'attractivité/vraisemblance des différentes propositions de réponses
- Indépendance
 - Éviter les recouvrements
- « Incontestabilité »
 - Éviter les réponses qui peuvent être contestables ou imprécises